

# SAINT-GALMIER

**LE MAG**

## **FLEURISSEMENT**

**Les bons plans**

**P 10 à 13**

**Tout sur le Budget 2009**

**P 4 & 5**

**Coup d'envoi des Tickets Baldojeunes**

**P 16**

**AVRIL 2009 N°3**  
VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

**St-GALMIER**  
LA VILLE QUI PÉTIT !

# Les visiteurs

Plusieurs personnalités du monde politique et économique ont successivement et récemment fait une étape à Saint-Galmier où elles ont rencontré Jean Yves CHARBONNIER et des membres du conseil municipal pour évoquer des questions d'actualité : la crise, l'indemnisation des collectivités touchées par les intempéries, le projet de réforme du territoire présenté par Edouard Balladur...



**Michel THIOILLIERE** Sénateur de la Loire  
Une séance de travail avec les élus baldomériens



**Bernard BONNE et PAUL SALEN**  
Président et 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil général de la Loire  
avec les 11 maires du Canton de Saint-Galmier

## ...Et aussi

**Françoise GROSSETETE**, Député européen, venue animer un débat à la Charpinière, à l'invitation du Rotary club.

**Hélène BLANCHARD**, Vice-Présidente du Conseil régional Rhône-Alpes a participé à la signature du contrat de rivière pour la Coise.

**Monique GIRARDON**, Maire de Veauche et Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier a exprimé, devant le conseil municipal, les compétences et les orientations de la CCPSG.

**François ROCHEBLOINE**, Député de la Loire a présidé l'assemblée générale départementale du Nouveau Centre en novembre 2008.

**Louis LAFORGE**, a assisté, le 5 Février, à l'école la Colombe, au lancement de l'opération «Jeunesse au Plein Air» ■

## → JUMELAGE

### AGOSTINHO PINTO Maire de Ribeira de Pena

Saint-Galmier va officialiser son jumelage avec Ribeira de Pena, une commune portugaise de 7 000 habitants située à une centaine de kilomètres de Porto et dont sont originaires de nombreux Lusitaniens demeurant ici.

Une délégation baldomérienne s'était rendue, à l'automne, au Portugal pour poser les premières bases de ce jumelage. En Mars, Agostinho PINTO, Maire de Ribeira de Pena et deux de ses collaborateurs ont été, à leur tour, reçus à Saint-Galmier pour régler les derniers détails de ce rapprochement amical. Lors de ce court séjour, ils ont visité le vieux bourg, les équipements sportifs, les établissements scolaires. Ils ont aussi assisté à une réunion hippique en nocturne.

**La cérémonie de signature, accompagnée de plusieurs manifestations aura lieu le samedi 16 Mai à 10h.**

Le programme de cette journée à laquelle les habitants de Saint-Galmier sont conviés, sera largement communiqué ■



Tomas LOPES, Paul SALEN, François BOUCHUT, Jean-Yves CHARBONNIER, Jean DENIS, Agostinho PINTO, Germinal RODRIGUES, Albertino GOMES

# «La vitesse de croisière»

**A** lors que nous venons de débiter notre deuxième année du mandat municipal 2008 - 2014, j'éprouve une réelle satisfaction en vous proposant la lecture de cette nouvelle édition du bulletin municipal "le MAG".

Les vingt-quatre pages qui le composent montrent, à l'évidence, la vitalité du travail de vos élus et le rythme auquel désormais les dossiers avancent.

J'ai voulu retenir néanmoins quelques faits marquants qui viennent démontrer l'action et la détermination qui nous animent en ce début d'année :

**Le vote du budget est l'acte politique majeur d'une collectivité.**

Notre conseiller municipal délégué aux finances vous en présente les grandes tendances dans les pages ci-après.

Malgré la conjoncture, le budget 2009 est un budget volontariste confirmant les endettements, respectant les engagements tout en maintenant un niveau d'investissement satisfaisant pour la collectivité, prometteur pour l'avenir et synonyme de rigueur dans la gestion des finances communales.

**Le siège de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier**

restera sur le territoire de la commune. Grâce à un vote positif des 3/4 de ses élus, le conseil communautaire a délibéré favorablement, le 18 mars dernier, pour l'installation de sa structure en saisissant une réelle opportunité, avenue Jean Monnet, avec la construction d'un bâtiment livrable en 2010.

Les élus baldomériens ont pesé de tout leur poids dans cette proposition en accompagnant la nouvelle présidente dans une démarche intercommunale forte, bien comprise et ambitieuse.

**La signature d'un deuxième contrat de rivière,**

le 27 février 2009, pour la Coise et ses affluents concerne trente-deux communes dont la nôtre pour les cinq années 2009 - 2014. C'est un engagement financier conséquent à l'échelle du bassin

versant grâce à de nombreux partenariats après vingt ans d'actions sur la rivière.

La ville de Saint-Galmier, en ayant le siège du Syndicat de la Coise et la présidence de cette structure intercommunale, continue de jouer le rôle moteur qui est le sien, au bénéfice de notre environnement naturel.

Vous découvrirez, au fil des pages, de tout ce qui fait la vie baldomérienne au quotidien avec ses petites et grandes réalisations ou initiatives.

**Que chacun et chacune de mes collègues élus soit remercié pour l'engagement dont il ou elle fait preuve au service de la collectivité, dans le cadre de sa délégation.**

Parmi les rubriques qu'il vous sera donné de découvrir dans ce MAG, "le portrait de baldomériens" me semble tout indiqué pour porter à votre connaissance l'action passée ou actuelle de certains d'entre eux.

A ce titre, je suis heureux de consacrer quelques lignes à Claude BLANC dont l'action en tant qu'élue a été longue et efficace, au service de Saint-Galmier, commune pour laquelle il a beaucoup fait.

Je lui renouvelle le MERCI que j'ai eu l'occasion de lui dire au moment des vœux, en lui remettant la médaille de la ville.

Bonne lecture à toutes et à tous ■

Jean-Yves CHARBONNIER  
Maire de Saint-Galmier



**SAINT-GALMIER LE MAG'**  
Bulletin Municipal N°3

Directeur de la publication :  
Jean-Yves Charbonnier

Rédacteur en chef :  
François Bouchut

Ont collaboré à cette édition :  
La Commission Communication,  
Suzanne Boichon, Muriel Oriol,  
Julien Goutagny, Philippe Denis

Réalisation & impression:

Prestige Créations

47, avenue H. Planchet - Veauche  
tél. 04 77 93 55 31



## SOMMAIRE

**p.4**  
Budget  
«Prudence et volontarisme»

**p.5**  
Eau et assainissement  
«Des tarifs inchangés»

**p.6**  
Travaux  
«Le programme 2009»

**p.8 et 9**  
Les subventions

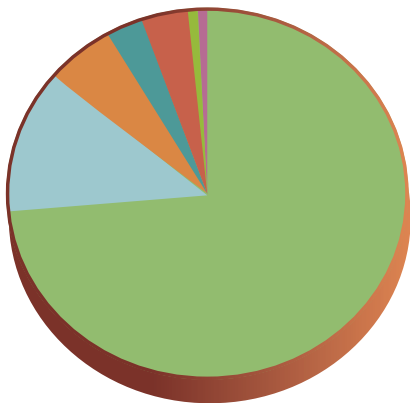
**p.10 à 13**  
Fleurir autrement

**p.17**  
Les activités  
de l'Espace Jeunesse

**p.20 et 21**  
Les tribunes libres

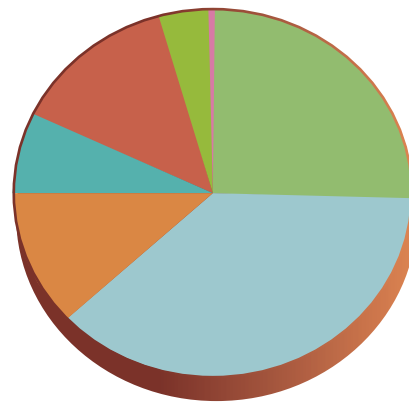
# Prudence et volontarisme

Lors de sa séance publique du jeudi 19 Mars le conseil municipal a voté le budget prévisionnel 2009. Il s'élève à 12 580 827 euros dont 8 025 625 de fonctionnement et 4 555 202 d'investissement. Ce budget a été adopté par 23 voix sur 29, les deux groupes d'opposition s'étant prononcés négativement. Voici quatre illustrations qui en permettent une connaissance précise



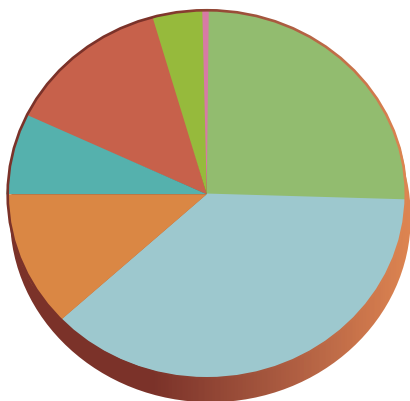
## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des taxes et impôts :	70%
Dotations, subventions, participations :	11,8 %
Produits de services :	9,50 %
Produits exceptionnels :	1,29 %
Autres produits :	6,76 %
Atténuation de charges :	0,65 %



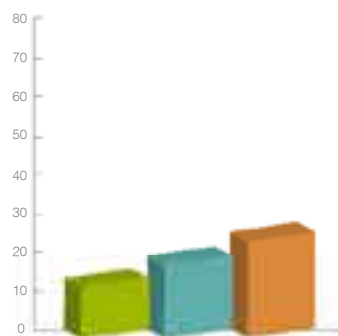
## LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges générales :	27,95 %
Charges de personnel :	34,48 %
Auto-financement dégagé :	13,12 %
Opérations d'ordre :	4,61 %
Autres charges de gestion courante :	14,27 %
Charges financières :	5,29 %
Charges exceptionnelles :	0,28 %



## LA SOURCE DES RECETTES

Casino le Lion Blanc	1 812 521 €	22,58 %
Badoit	1 554 421 €	19,37 %
Impôts ménages	1 475 728 €	18,39 %
Divers	1 139 854,23 €	14,20 %
Impôts Entreprises	1 094 117 €	13,63 %
Dotations	948 983,94 €	11,82 %
Total	8 025 625,17 €	100 %



## LE TAUX DES TAXES COMMUNALES

Taxe d'habitation :	8,63 %
Taxe foncier bâti :	14,69 %
Taxe foncier non bâti :	19,58 %

La Taxe Professionnelle Unique (T.P.U) est perçue par la Communauté de Communes puis reversée à chacune des communes. Ainsi, en 2008, Saint-Galmier a reçu de la CCPSG une dotation de compensation de 998 063 euros.

# Eau et assainissement : des tarifs inchangés

Le conseil municipal a reconduit pour 2009, les tarifs de l'année précédente. L'abonnement et le prix du m<sup>3</sup> resteront stables pour l'eau. Il en ira de même pour la part communale de la collecte et du traitement des eaux usées



## L'eau

Fonctionnement : 326 670 €  
Investissement : 179 581 €  
Total : 506 251 €

### Le prix du m<sup>3</sup>

Abonnement : 6,10 € par an  
Surtaxe communale :  
0 à 30 m<sup>3</sup> : 0,592 €  
31 à 120 m<sup>3</sup> : 0,734 €  
Au-delà de 120 m<sup>3</sup> : 1,038 €

En 2009, seront réalisés 101 067 euros de travaux autofinancés dont le climatiseur de la station Pont Chambon et le changement d'une trentaine de branchements en plomb.



## L'assainissement

Le réseau d'assainissement n'est pas affermé. Il est en régie municipale.

- Fonctionnement : 366 732 €  
- Investissement : 182 201 €  
Total : 548 933 €

### Le prix du m<sup>3</sup>

- Abonnement : 13,72 € par an  
- Surtaxe communale : 0,99 €/m<sup>3</sup>

En 2009, les travaux seront entièrement autofinancés. Ils concernent la réfection des réseaux et une étude avant travaux au niveau du collecteur de l'Avenue de la Coise.

## → INFOS

### La Zone des Flaches

La vente des lots de la deuxième tranche de la zone artisanale devrait dégager un excédent de 35 136 euros, reversé au budget prévisionnel de la commune. Cette vente sera effective en 2009.

Une nouvelle entreprise est désormais présente à la Zone des Flaches avec l'arrivée de Techni Services dirigée par Thierry THOLLOT ■



# Une semaine consacrée au développement durable

La commission extra-municipale «Environnement et Développement Durable» s'est associée et a participé à la semaine nationale du Développement Durable. Retenues par le Ministère, les manifestations proposées se sont déroulées du 31 Mars au

7 Avril. Au programme : plusieurs expositions (au Cloître) sur les économies d'énergie, l'habitat durable et les énergies renouvelables, la visite du boulevard Bellevue de la «maison passive», une promenade familiale et nature en VTT, une projection (salle Régina) du

film «11<sup>ème</sup> heure », suivi d'un débat. On a pu également se rendre au gymnase Sainte Stéphanie pour découvrir des fresques dessinées par les enfants. Cette initiative de sensibilisation aux préoccupations liées à l'écologie, l'économie et la société est à saluer ■



**31 mars  
au 7 avril**

**SEMAINE NATIONALE  
du Développement Durable**

Expositions, film, débat, visite, balade VTT... Rens : Service Animation 04 77 54 05 06



# Voici les programmes

Le vote du budget primitif 2009 va permettre la poursuite et le lancement de travaux

## Programmes à reporter ou à terminer

Lieux	Année 2008 Report utilisable	Année 2009 Prévisions
Bâtiments communaux	14 271 €	100 000 €
Voirie	74 800 €	120 000 €
Parking Peyret Lacombe	242 188 €	950 000 €
Matériel	7 500 €	150 000 €
Aménagement vers le poste de garde Badoit	15 453 €	0 €
Aménagement route de Chazelles	0 €	100 000 €
Carrefour route de Chamboeuf	3 020 €	60 000 € dont 30 000 € à la charge
Etudes	11 183 €	10 000 €
Eaux pluviales route de Cuzieu	15 183 €	0 €
Poney club	4 496 €	0 €
Achat terrains	52 792 €	10 000 €
Travaux divers	0 €	63 722 €
Cloître espace culturel	8 300 €	0 €
Aménagement trottoirs route de Chamboeuf	10 000 €	0 €
Cinéma le Colisée	29 317 €	580 000 € dont 250 000 € de subventions
Carrefour Antoine Ravel	1 000 €	40 000 €
Sécurisation route de Chevrières	12 528 €	0 €
Piscine municipale	0 €	160 000 €

### Une opération «ravalement de façades»

L'opération «ravalement de façades» est lancée avec des subventions de la Mairie. Permanences et renseignements au CALL PACT (le Pôle des Services - 1, passage du Cloître), le mardi de 11h à 12h30. Tél. 04 77 43 08 80 ■

### Le Colisée

La rénovation du Colisée est en cours. Le cinéma fonctionnera dans les conditions habituelles jusqu'à fin Mai. Il sera fermé en Juin, Juillet et Août pour permettre l'aménagement de la salle et le changement des sièges. Ouverture le 3 Septembre ■



### La piscine

La piscine municipale du Casino sera totalement réhabilitée avec le changement des canalisations d'alimentation en eau et la pose d'un nouveau liner. Ouverture prévue mi-juin ■



### Route de Chazelles (RD 12)

L'entrée Nord de Saint Galmier sera sécurisée par l'aménagement en tourne à gauche du carrefour entre la RD 12 et lotissement du Vernay et du carrefour entre la même RD 12 et la rue des Pins ■

### Place de la Devise

Avec le concours d'un bureau d'études et d'un architecte urbaniste, une étude de requalification de cette place centrale a été lancée pour une prévision de travaux en 2010 ■

### Circulation

Mise en place, à l'essai pendant trois mois, de feux tricolores au carrefour de Chamboeuf, face au garage PAILLEUX. En effet, la circulation est ici, déjà proche de la saturation et devrait connaître une augmentation liée à l'ouverture d'une surface commerciale à Chamboeuf et au report du trafic poids lourds dû à des travaux dans la traversée de Montrond-les-Bains pour une durée de 14 mois ■

### Eclairage

Prochain installation sur le pont de la Coise de lanternes à économie d'énergie à la place des lampadaires – boules. Cette nouvelle génération d'éclairage assure la même qualité de lumière tout en permettant de réduire la consommation de plus de 40%. Si cet essai s'avère satisfaisant, il pourrait être étendu sur la commune ■

# La prospective, d'abord...

Un budget, c'est des chiffres, des pourcentages et des taux. Mais, c'est aussi des choix et des orientations. Philippe DENIS, conseiller municipal délégué aux finances communales les exprime



Philippe DENIS et Valérie FAYARD, responsable du service comptabilité et finances

## Sur quelles bases, le budget prévisionnel 2009 a-t-il été élaboré ?

«*Tout en maîtrisant la dette de la commune, nous avons décidé d'avoir recours à l'emprunt. Mais, cela n'a rien d'inquiétant. En effet, fin 2009, nous serons au niveau d'endettement de fin 2008 mais avec une baisse d'un million d'euros par rapport à la situation financière au début de notre mandat.*».

## Qu'en sera-t-il de l'imposition ?

«*Dans le contexte présent, nous avons voulu à tout prix (sans jeu de mots !) ne pas augmenter l'imposition des ménages. Ainsi, les taxes 2009 resteront aux mêmes taux qu'en 2008. Il en ira de même en ce qui concerne l'eau et l'assainissement.*».

## Cela permettra-t-il des investissements ?

«*Bien sûr. Il faut retenir trois chantiers majeurs :*

*La construction du parking de la place Peyret Lacombe qui apportera une solution au stationnement dans le centre et*

*sera utilisable dès le mois de Septembre. La réfection du cinéma le Colisée qui donnera à cette salle plus de confort et de facilités d'accès. Enfin, une réhabilitation complète de la piscine municipale. Elle sera faite avant la saison d'été.*».

## Et les subventions ?

«*Nos engagements auprès des associations et des clubs seront tenus. La vie associative est le ciment humain d'une commune. Les subventions attribuées approcheront les 500 000 euros. Je souhaite enfin réaffirmer que la commission Finances continuera à mener une réflexion de prospective financière pour la commune afin de tracer les grandes orientations jusqu'en 2014.*» ■

## → EN SAVOIR PLUS

### Le rôle de la Commission Finances

Cette commission composée de 10 membres se réunit environ une demi-douzaine de fois par an et a pour mission :

- l'établissement et le suivi du budget prévisionnel (BP)
- l'examen des demandes de subvention aux associations et la fixation de leur montant
- la répartition de la dotation pour Promotion des Activités sur la commune
- l'analyse des évolutions financières communales et leur intégration dans une phase de prospective économique à l'échelle d'un mandat ■

### Membres élus commission Finances :

Jean Yves CHARBONNIER  
Philippe DENIS  
Georges ROCHETTE  
Gérard ESCALES  
Jean Paul GERENTES  
Robert VIAELLE  
Catherine MAREY  
Joëlle VILLEMAGNE  
Geneviève NIGAY  
Mireille PAULET

« L'imposition restera aux mêmes taux qu'en 2008... »

# Associations

Associations et clubs ne comptent pas leurs efforts pour animer la ville, organiser des manifestations et des compétitions. La municipalité a le souci de les aider dans leurs actions et leurs projets. Voici les subventions votées dans le cadre du budget primitif 2009

## Zoom sur l'Association Cinématographique Baldomérienne

Association créée en septembre 1 985

Président : Gérard DENIS

Tarifs :

5,50 euros adultes et enfants de plus de 12 ans

4,40 enfants de moins de 12 ans

le carnet de 5 places : 22 euros

Environ 11 séances/semaine

17 séances (périodes vacances scolaires)

La salle du Colisée est en cours de rénovation : nouveaux sièges, ascenseur, nouvelle entrée, nouvel écran, nouvelle cabine de projection en vue de l'installation du numérique.

Emploie une personne Renaud BENOIST, Directeur Adjoint, permanent au cinéma.

Comprend 70 bénévoles répartis en caissières, contrôleurs, ouvriers, projectionnistes.

Participe à différentes manifestations :

- Cinéfilou (période des vacances de Toussaint)

- Printemps du cinéma

- Rentrée du cinéma

- Collèges et cinéma

Organise des soirées à thèmes

Organise le festival « Cinéma sous les étoiles »

fin juin - début juillet depuis 1986

**Cinéma «Le Colisée»**  
situé boulevard Cousin  
42330 Saint-Galmier

Téléphone : 04 77 94 91 17

Répondeur : 04 77 94 91 18

www.lecolisee42.fr

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT
A.D.P.C. (PROTECTION CIVILE)	1 600,00 €
ADPEP 42 - Prix Littéraire	150,00 € Except.
AIMER LA VIE	150,00 €
ALEGRIA DO IMIGRANTE	1 000,00 €
AMAVIE	600,00 €
AMICALE DU COLLEGE JULES ROMAINS	150,00 €
AMIS DE PIERRE JEAN	460,00 €
AMIS DU VIEUX SAINT-GALMIER	1 500,00 € + 3 500,00 € Except.
AMITIE FRANCO PORTUGAISE	950,00 €
ASS. CULTURELLE DES MONTS DU MATIN	3 000,00 €
ASS. DES FEMMES ELUES DE LA LOIRE	160,00 €
ASS. DES HABITANTS DU VAL DE COISE	350,00 €
ASS.FETES DES CLASSES	150,00 €
ASS.ECOLE LE PETIT PRINCE	6 500,00 €
ASS.PROTECTION JEUNESSE DE LA ROSE DES VENTS	200,00 €
ASS.ST THIMOTHEE EN ROUMANIE	500,00 €
ASS.VELO EN FOREZ LOIRE 42	321,00 € + 380,00 € Except.
AUTO RETRO SPORTIVES	500,00 €
BIBLIOTHEQUE AU JARDIN DES LIVRES	21 750,00 €
CAP PROJETS	1 000,00 €
CENTRE DE LOISIRS-ASS.DES FAMILLES	35 000,00 € + 2 700,00 € Except.
CHORALE MELODIE DES SOURCES	2 000,00 € + 7 500,00 € Except.
CINEMA	24 627,02 € + 5 741,16 € Except.
CLUB AMITIES LOISIRS	1 200,00 €
COMITE JUMELAGE	12 000,00 €
COMITE DES FETES	12 500,00 €
COMITE SOCIAL DU PERSONNEL COMMUNAL	9 500,00 € + 200,00 € Except.
COOPERATIVE SCOLAIRE-ECOLE LA COLOMBE	6 100,00 € + 400,00 € Except.
ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE	106 000,00 € + 1 700,00 € Except.
EQUIPE ANIMATION HOPITAL LOCAL	4 000,00 €
F.N.A.C.A	460,00 €
FNATH	300,00 €
FOYER COLLEGE JULES ROMAINS	160,00 €
GROUPEMENT DES QUATRE CANTONS - CHAZELLES	1 772,40 €
JEUNESSE EN PLEIN AIR	150,00 € Except.
MAISON DES JEUNES	4 500,00 €
NOT EN BULLES	9 100,00 € + 2 816,00 € Except.
OGECE SAINTE STEPHANIE	7 000,00 €
OKAKENE	650,00 €
ORGANISATION TELETHON - FORCE T	800,00 €
PREVENTION ROUTIERE	160,00 €
SOU DES ECOLES PUBLIQUES	2 200,00 €
SOUVENIR FRANCAIS	150,00 €
SYNDICAT DEFENSE PARAGRELE	430,00 €
THEATRE LA SARBACANE	7 000,00 € + 1 886,00 € Except.
VIEILLES SOUPAPES BALDOMERIENNES	1 400,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>316973,58 €</b>

# Animation et Clubs sportifs

NOM DE L'ANIMATION	MONTANT
ASA FOREZ – RALLYE BALDOMERIEN	6 500.00 €
ALEGRIA DO IMIGRANTE - Festival de folklore	1 500.00 €
ALLIANCE FRANCO ECOSSAISE	4 500.00 €
CINEMA SOUS LES ETOILES	8 500.00 €
COMITE DES FETES - Fête de l'eau	5 000.00 €
GROUPEMENT DES 4 CANTONS ST GALMIER - Randonnée des Fleurs	1 700.00 €
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS – Eté sport	10 000.00 €
SOCIETE HIPPIQUE – Simulcasting - Grand National de Trot	7 000,00 €
SOCIETE HIPPIQUE – 110 ème anniversaire	4 000.00 €
SOCIETE HIPPIQUE - Miss ST GALMIER	1 200.00 €
LOIRE DRESSAGE	3 000.00 €
A.S.S.G – Tournoi Roger ROCHER	2 500.00 €
BOULE DU PARC – Grand Prix de la Ville	2 700.00 €
CYCLO RANDONNEURS DE ST GALMIER - Roger Rivière	600.00 €
PETANQUE DU PARC - Prix Ville de ST-GALMIER	2 300,00 €
ASOS	2 650.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>63 650.00 €</b>



## → INFOS

### La location des salles municipales

Les baldomériens ont la possibilité de poser des options de location des salles de l'hippodrome pour l'année 2010. Ces options pourront être confirmées dès la publication du calendrier des courses hippiques ■

Service des réservations des salles :  
04 77 94 49 63

NOM DU CLUB	MONTANT
A.B.S.	321,00 €
A.S.S.G.	4 131,00 € + 2 380,00 € Except
AERO-CLUB ANDREZIEUX - ST GALMIER	481,00 € - 3 000,00 € Except
AERO-MODELISME	321,00 €
ASS. SPORTIVE SCOLAIRE STE STEPHANIE	321,00 €
BILLARD CLUB	834,00 €
BOULE DU PARC	1 026,00 € + 600,00 € Except
CAVALIERS BALDOMERIENS	1 982,00 €
CYCLOS RANDONNEURS	942,00 €
ETOILE SPORTIVE BASKET CLUB	2 539,00 € + 6 800,00 € Except
GAULE BALDOMERIENNE	321,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	441,00 €
KARATE CLUB - CAMSG	1 922,00 €
M.J.L. SECTION BADMINTON	1 230,00 €
MARCHE ET NATURE	321,00 €
O.G.E.C. ECOLE ST-JOSEPH – UNSS	321,00 €
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	65 000,00 €
PARACHUTISTES DE ST-GALMIER	561,00 €
PETANQUE DU PARC	822,00 € + 600,00 € Except
SOCIETE GYMNIQUE BALDOMERIENNE	2 402,00 €
TENNIS CLUB	3 910,00 €
TENNIS DE TABLE LA PETITE BALLE	1 486,00 € + 820,00 € Except
TEAM RIDING FREE	321,00 €
TIR AU VOL	321,00 €
U.N.S.S. COLLEGE JULES ROMAINS	321,00 €
U.N.S.S. ROSE DES VENTS	321,00 €
U.S.E.P. ECOLE LA COLOMBE	321,00 €
VOLLEY BALL	1 022,00 €
KART 42	321,00 €
ASS. DES MALHAS	321,00 €
MJL – SECTION TAI CHI CHUAN	361,00 €
CFDPSG – Défense Personnelle	481,00 €
AIKIDO-HIFUMI	361,00 €
LES PAS PETILLANTS	441,00 €
ASOS	1 034,00 €
DIVERS – NON AFFECTE	7 594,42 €
<b>TOTAL</b>	<b>119376,42 €</b>

# Fleurir autrement



**G**arder à Saint-Galmier son caractère de ville fleurie et conserver un classement national «4 Fleurs». Evidemment oui. Mais aussi éviter les pollutions, respecter les écosystèmes, diminuer les produits phytosanitaires, économiser l'eau, varier les plantations. Voici nos volontés et nos objectifs.



**Muriel ORIOL**, adjointe au fleurissement, à l'environnement, au développement durable et au cadre de vie les expose ici. Elle est responsable de ces quatre délégations qui ont été regroupées parce qu'elles doivent être solidaires.

## Un nouveau fleurissement

**L**e développement durable se situe à l'intersection des préoccupations économiques, écologiques, sociales et de santé. La prise en compte de ces dimensions, nécessaires pour l'avenir, fait émerger de nouvelles habitudes, en particulier dans le cadre de vie. A Saint-Galmier comme ailleurs, nous devons donc réfléchir à un nouveau fleurissement qui constitue une carte de visite pour la ville.



Nous voulons une ville fleurie, agréable à voir, belle à l'œil, colorée, exceptionnelle dans sa présentation, car nous sommes classés 4 fleurs....



Mais notre recherche de bien-être ne doit pas pénaliser les générations futures. Nos actions doivent être raisonnées à long terme en prenant en compte les effets potentiellement nocifs qui peuvent en découler... Nous pouvons modifier nos habitudes avec un peu de bons sens.





Les citoyens prennent conscience de l'urgence de la protection de leur environnement.

Les méthodes changent, nous devons prendre du recul, face à ce que l'on faisait il y a 20 ans.

Nous devons éviter les pollutions, respecter ou restaurer les écosystèmes. Le souci écologique doit entraîner une réflexion sur le bien-fondé de certaines pratiques.



Nous ne devons pas oublier que le fleurissement doit se faire avec une gestion rigoureusement économe en eau et que l'entretien du fleurissement doit tendre à diminuer régulièrement jusqu'à éradiquer les produits phytosanitaires, pour privilégier les méthodes de désherbage mécanique.



## Ayons un oeil neuf !

**A**rrêtons l'uniformisation du territoire de la commune, apportons aux citoyens des paysages multiples. La plantation de vivaces est plus appropriée à certains lieux, un premier essai avenue Jean Delande le démontre bien.



Saint-Galmier se définit comme une ville à la campagne : préservons les zones boisées, mettons en valeur le patrimoine botanique qu'est le Bois-Barou.



Certains arbres, plus que centenaires, au parc municipal, les sentiers des bords de Coise et les abords du barrage du Vérut font partie de nos richesses, au même titre que la roseraie.

Considérez que tout ce qui est végétal fait partie du fleurissement.



Une « mauvaise herbe » l'est simplement parce qu'elle pousse là où on ne le souhaite pas...



## En route pour un fleurissement durable

**E**n 2008 nous avons fait faire un diagnostic général de la commune avant de commencer cette nouvelle orientation. Un rapport a été rendu par l'ingénieur horticole Mme Yveline COTTU, chargé de mission, réseau des CFPPA – Rhône-Alpes. Les préconisations des villes fleuries et les conclusions de ce rapport nous amènent à mettre en place la gestion différenciée des espaces verts.



Cette gestion correspond à une approche cohérente de ces espaces, en fonction de leurs usages. On ne doit pas gérer tous les sols de la même manière.

Les vivaces sont particulièrement résistantes et présentent un caractère plus écologique car elles requièrent moins d'eau et d'apport en fertilisants, associées à un paillage du sol, elles permettent de limiter les produits phytosanitaires.

L'utilisation de matériel alternatif comme les désherbeurs thermiques peuvent aider sur certaines surfaces dures, comme les voiries.

Nous devons former nos agents en interne et les motiver pour ce changement en les impliquant au maximum. Leur démontrer qu'ils seront moins exposés aux pollutions chimiques, par exemple.

Savez-vous qu'1 seul gramme de pesticide dans 10 000m3 d'eau conduit au seuil de potabilité acceptable au niveau européen. Il convient donc de se montrer prudent quant à leur usage...



Nous devons montrer comment nous allons réussir à offrir une qualité d'espaces verts dans le respect du développement durable, en changeant nos méthodes et en maintenant un équilibre entre le résultat et la manière dont on l'obtient.

## Quelques pistes

**V**oici quelques unes des suggestions faites en conclusion du diagnostic réalisé sur la commune :

- Choisir une gamme de couleur et préférer des plantes plus locales qui acceptent le climat.
- Prévoir des massifs en mélange, plus faciles à entretenir.



- Installer des couvre-sols, en remplacement de pelouse gourmande en arrosage.



- Au centre du village, l'architecture miniérale doit être valorisée sans ajout superflu de végétal.



Une jardinière + une suspension sur un même site, en plus d'un massif existant sont des exemples de surplus visuel, à éviter.



- Les points de fleurissement doivent avoir une utilité esthétique, il ne faut pas fleurir partout et laisser parfois... l'œil se reposer.



- Enlever le fleurissement « alibi » anti-stationnement, en le remplaçant par des barrières ou plots, plus adéquats pour la sécurité.
- Harmoniser le mobilier urbain.



## La pédagogie

Faisons la promotion d'actions pédagogiques avec les enfants scolarisés telle la journée de l'arbre, les actions menées au cours d'évènements comme les rendez-vous aux jardins, du mois de juin à la roseraie, ou la semaine de l'environnement et du développement durable, pour un travail de sensibilisation et de responsabilisation.



Nous communiquerons avec vous tous pour vous informer et vous impliquer dans notre travail, accompagnez-nous et soyez partenaires de l'évolution du paysage.

Des panneaux qui expliquent la gestion écologique de certaines zones précises, seront installés pour vous expliquer le travail en cours sur la gestion évolutive durable.

Les sites naturalistes ou écologiques sont entretenus à bon escient.

Les jardiniers pratiquent une gestion différenciée des espaces en tenant compte du contexte urbain, des contraintes économiques dans le respect de l'environnement, et des attentes du public.

Leurs buts :

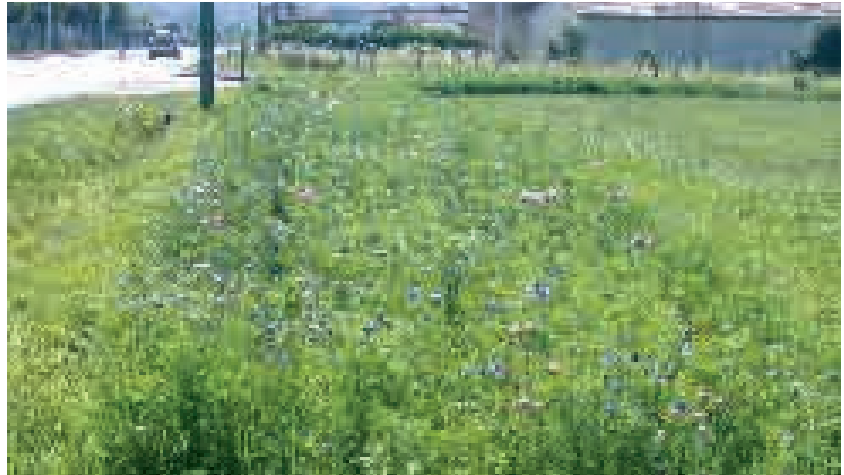
- Protéger et favoriser la diversité végétale de la ville.
- Choisir des matériaux naturels.
- Protéger la qualité de l'air et de l'eau.



## Le changement

Il n'est pas austère, il va introduire de la nouveauté et de la diversité et il est nécessaire pour contribuer à la préservation de l'avenir de notre planète. Il est plus motivant d'observer les insectes sur des jachères fleuries en bord de route, que de voir des agents

techniques répandre des produits dangereux à manipuler. Nous vous proposons un partenariat : semez ce sachet de graines qui vous permettra de vous impliquer dans notre démarche environnementale. Vous jouerez un rôle dans l'amélioration de la biodiversité.



## Sept prix au concours : Fleurir la Loire

La remise des prix du concours départemental des villes et villages fleuris s'est tenue le samedi 14 Mars à l'hippodrome. Président du comité de fleurissement, le sénateur Bernard FOURNIER a particulièrement félicité Saint-Galmier pour son classement «4 Fleurs», mais aussi pour sa prise de conscience d'aller vers une gestion plus respectueuse de l'environnement.



### Sept distinctions ont été attribuées à la ville

Prix des communes de 5 001 à 30 000 habitants, pour l'hôtel la Charpinière, l'hôpital local, l'office du tourisme et pour trois baldomériennes : Mmes Marie-Claude GONON, Alexandrine MARINO et Jocelyne RELAVE.

# Quand on sème on ne compte pas !

# Claude BLANC

## 30 ans au service de St-Galmier



**B**aldomérien de toujours, Claude BLANC est né à Saint-Galmier. Dès 1959, il a souhaité s'impliquer au cœur de la vie publique de sa Commune, avec passion. En effet, il y a exactement 50 ans que Claude BLANC a été élu pour la première fois au conseil municipal de Saint-Galmier. Réélu à quatre reprises en 1971, 1977, 1983 et 1989, il fut adjoint au Maire en 1977, puis premier adjoint de 1983 à 1995. Elu pour un premier mandat avec Gilbert DUBOIS comme Maire, Claude BLANC a ainsi été un proche collaborateur de cinq Maires

différents : Camille PASSOT, Maurice ANDRE, Joannès MOULARD et enfin Jean BOUCHARDON.

On ne saurait le présenter sans évoquer sa présence au conseil d'administration de l'hôpital et de la maison de retraite puisqu'il fut administrateur de cet établissement dès 1959 et jusqu'à la fin de ses mandats.

S'impliquant dans de nombreuses réflexions, il a notamment eu en délégation l'urbanisme et la gestion des travaux de Saint Galmier.

La liste des réalisations ayant marqué notre Commune serait bien longue, mais on peut tout de même citer quelques évolutions marquantes : la création et l'aménagement du Val de Coise, la réfection de la rue Maurice André et de la Place de la Devise, la réhabilitation de l'Eglise...

Nombreuses années, beaucoup d'actions, de travail accompli, de disponibilités...qui méritent assurément une vraie reconnaissance !

# Stéfano MOSCATO

## Un livre témoignage



**E**nseignant Baldomérien aujourd'hui à la retraite, Stéfano MOSCATO, né en Sicile, est arrivé en France à l'âge de 6 mois, en 1948. En septembre 2008 et à l'occasion de la Fête du livre de Saint Etienne, il vient de publier un premier livre intitulé « **Le cantonnement** ». Récit expressif sur la vie d'une famille d'immigrés siciliens accueillie dans la vallée du Gier, le père ayant trouvé un emploi aux Aciéries de la Marine, à l'usine d'Assailly de Lorette. Eclats de vie, souvenirs d'enfance passée jusqu'à l'âge de six ans dans l'un de ces logements de fortune

édifiés sur le modèle des casernements militaires provisoires : les cantonnements. Dans « **Le cantonnement** », Stéfano MOSCATO raconte les lieux, les personnages, les mœurs, et témoigne du vécu des populations déracinées. De nombreux lecteurs trouveront un écho de leur propre vie ou de celle de leurs parents (un paysan de Haute Loire venu travailler à l'usine ou à la mine, n'est-il pas aussi un déraciné ?) dans ces pages criantes de vérité... A noter par ailleurs que Stéfano MOSCATO, guitariste et chanteur présente un spectacle intitulé « Canto blues » qui a donné naissance au livre. Mêlant photos de famille, musiques et récits, « Canto blues » est empreint de tendresse et de nostalgie.

Le Livre « **Le cantonnement** » est disponible à la Librairie Sancho, 39 rue Maurice André. (Egalement Librairie de Paris, Forum, Lune et l'Autre à Saint-Etienne et à la boutique du site Couriot/Musée de la mine qui en est l'éditeur) ■

## → VIE ECONOMIQUE

### Le p'tit marché

Il débutera le 15 mai et se tiendra chaque vendredi de 16h à 19h, place Camille Passot

### Un nouveau bureau pour l'Union des Commerçants

Une assemblée a eu lieu le mardi 10 mars 2009. Une nouvelle équipe arrive et Hervé DUMAS en assure désormais la présidence. Le nouveau bureau comprend également Alexandra NEVEU, Luc SAFANJON, Isabelle SABOT, Corinne MAYOUX et Catherine CHAPOTON.



### De nouveaux arrivants...

- **Frédéric PEYRON** est un nouvel artisan en plomberie-chauffage installé au 2, allée des amandiers.
- La Maison funéraire (**pompes funèbres MAZET**) a ouvert depuis quelques semaines au 31, route de Cuzieu.
- **La galerie LEONI** installe son salon de thé en complément des activités actuelles.

### Porte Ouverte à Iris Optique

Le magasin **IRIS Optique** situé au Frontenac propose une journée porte ouverte le 24 Avril prochain de 14h à 18h. Démonstration de meulage de verres dans l'atelier, examen de vue, présentation de verres optiques et solaires sont au programme.



### Un petit calcul très simple

23 places de stationnement « **ARRET MINUTE** » sont matérialisées au sol dans le centre ville. Si chaque automobiliste utilisant ces places restait seulement 10 minutes à ces emplacements, les 23 places « **ARRET MINUTE** » permettraient chaque jour 1 500 stationnements de 8h à 19h.

# L'Office Municipal des Sports a vingt ans

Le samedi 14 Mars, à l'hippodrome, l'office municipal des sports avait convié les représentants des 35 associations sportives membres de l'office à assister à son assemblée générale.

L'occasion de faire le point sur l'année écoulée et d'annoncer les activités et les manifestations, toujours aussi nombreuses, prévues pour l'année à venir. A l'occasion de la traditionnelle remise des trophées récompensant les dirigeants et sportifs, l'O.M.S, pour marquer ses vingt ans d'exis-

tence, a honoré par un super trophée quatre dirigeants particulièrement méritants : Gérard ALIX pour son engagement au sein des «Cyclo-randonneurs», et au sein de l'O.M.S.

Jacques ROME, 27 années de présidence de la «Gymnastique volontaire».

Jean François VALLA qui malgré une grave maladie continue d'encadrer et guider les jeunes du club de «Karaté».

Jacques LEJEUNE, responsable du club «Badminton» pendant 20 ans.

En leur remettant les trophées Gérard RIBOT et Odile CLAVIERES les félicitaient pour tout le travail accompli et ne manquaient pas de saluer au passage le dynamisme, l'engagement et le dévouement de tous les dirigeants, animateurs et encadrants des 35 clubs membres de l'O.M.S, regroupant plus de 3 300 sportifs de tous niveaux et qui sont des acteurs majeurs de la vie baldomérienne... La matinée s'est achevée autour du verre de l'amitié qui a permis de nombreux échanges entre les différents acteurs du monde associatifs et les élus municipaux présents. ■



## → A NOTER

25 Avril : tournoi national «Badminton»

26 Avril : concours départementaux de «Tir au vol»

10 Mai : championnat départemental de «Concours hippique»

14/15 Juin : concours national de «Dressage» (équitation)

25 au 27 Juin : championnat de France de gymnastique, (FSGT), à St-Etienne. Saint Galmier sera très impliqué avec entre autre l'hébergement de nombreux gymnastes.

27 Juin : cinquantenaire de la «Boule du Parc»

6 au 31 Juillet : «Eté Sport»

# Le Bridge dans ses murs

Le mercredi 18 Mars, bridgeuses et bridgeurs ont, cartes en main, pris possession de leur nouvelle salle.

Mise à disposition par la municipalité, elle est située boulevard Cousin, au rez-de-chaussée, libéré par la bibliothèque Marcel Pagnol.

Le bridge club baldomérien a été créé en 1981 par le Docteur PICOT. Il compte actuellement 123 adhérents. Présidé par Mme Malou CHOMIER, il propose trois tournois par semaine (mardi et mercredi après-midi, vendredi soir) et organise plusieurs challenges régionaux ■



# Un pass' sports-culture pour les 12-18 ans !

Dans le cadre de sa politique auprès de la jeunesse Baldomérianne, la Municipalité a souhaité renforcer les actions existantes, et propose les Tickets Baldojeunes invitant les jeunes à partir à la découverte culturelle et sportive de Saint-Galmier



**P**our les jeunes de 12 à 18 ans, les Tickets Baldojeunes offrent une véritable porte ouverte sur la vie de notre Commune, en leur permettant de participer aux manifestations culturelles et sportives.

Concrètement, les « Tickets Baldojeunes » se traduisent par un carnet regroupant 6 Tickets détachables ayant chacun une thématique différente. Ainsi, un carnet de « **Tickets Baldojeunes** » propose :

- Une thématique **Cinéma** offrant une entrée au cinéma Le Colisée ou une entrée lors du Festival sous les Etoiles.

- Une thématique **Pratique sportive** pour une entrée à la piscine municipale ou une location d'1h30 d'un court de tennis.

- Une thématique **Découverte** avec une entrée au Mini-golf.

- Une thématique **Culturelle** offrant une adhésion annuelle à la bibliothèque «Au jardin des Livres».

- Une thématique **Loisirs** permettant une activité ou une manifestation dans le cadre de la programmation de l'Espace Jeunesse Municipal.

- Une thématique **Librairie** proposant un bon d'achats de 5 € auprès des commerçants du centre ville, à savoir la librairie SANCHO et la maison de la presse.

L'offre « Tickets Baldojeunes » s'est vue variée, accessible à tous et particulièrement attractive. Ainsi, le carnet de 6 Tickets est vendu 8€ alors que sa valeur réelle avoisine 35 €, le complément étant assuré par la Ville. Par ailleurs, cette initiative s'affiche également comme un bon moyen de soutenir et promouvoir les associations ou commerçants locaux en invitant les jeunes à se rapprocher de leurs structures et découvrir les activités, animations ou services proposés.

Formule initiée par Ennemonde MURGUE, adjointe au Maire en charge de la jeunesse et Julien GOUTAGNY, conseiller municipal, les Tickets Baldojeunes sont aujourd'hui gérés et animés par l'équipe de l'Espace Jeunesse Municipal. Le Lancement a eu lieu le 18 mars dernier au cours d'une brève cérémonie où élus, associations et commerçants participants étaient réunis pour officialiser la concrétisation de ce nouveau dispositif qui connaîtra sans doute un vif succès auprès de nos jeunes.

Alors n'attendez plus et rendez vous dès maintenant à l'Espace Jeunesse Municipal pour retirer vos Tickets Baldojeunes ! ■

## → PLUS D'INFOS

### Les modalités de souscription

Habiter Saint Galmier (un justificatif de domicile est nécessaire lors de l'achat). Etre âgé(e) de 12 à 18 ans, c'est-à-dire être né(e) entre le 1<sup>er</sup> janvier 1991 et le 31 décembre 1997.

### Les tickets sont valables pour l'année 2009

Chaque jeune répondant aux modalités peut prétendre à un carnet « Tickets Baldojeunes » par année, dans la limite des stocks disponibles (200 unités pour 2009).

### Tarif

Le tarif du carnet est de 8 €.

### Où ?

Les carnets sont en vente exclusivement à l'Espace Jeunesse Municipal, Hameau de Coise. L'équipe vous accueillera les mardis, mercredis et vendredis de 16h à 19h et les samedis de 9h à 12h.

Pour tous renseignements :  
04 77 54 13 61  
ou 06 89 72 89 21



# Hip-hop hourrah !

Découvrez les activités de l'Espace Jeunesse Municipal : danse, chantiers éducatifs, centre de loisirs, appui aux projets jeunes, ...

## Atelier Hip Hop

Les lundis de 18h à 19h30 (sauf pendant les vacances scolaires et jours fériés) salle de danse de l'école de musique de Saint Galmier. L'atelier est animé par un danseur professionnel. Age : à partir de 11 ans  
Renseignements :  
François MESSINA au 06 89 72 89 21

## Forum des Emplois Saisonniers

Le PIJ organise au mois de mai, en partenariat avec la Mission Locale, Le Point Rencontre Emploi, le Centre Régional d'Informations Jeunesse, la Jeunesse et les Sports et l'ANPE d'Andrézieux, « le Forum des emplois saisonniers ». Toutes les annonces concernant les Jobs d'été seront à la disposition des jeunes de la commune à L'Espace Jeunesse Municipal durant une semaine. Une journée sera consacrée aux jeunes pour les aider à rédiger un CV et une lettre de motivation. Une agence intermédiaire sera présente pour prendre sur place les candidatures. Les jeunes auront la possibilité de rencontrer des chefs d'entreprises pour échanger sur les métiers.  
Renseignements :  
Elisabeth VIRICEL au 04 77 54 13 61

## Cellule d'Appui aux Projets de Jeunes

Un animateur accompagne les projets de jeunes dans diverses thématiques : Culture, sportive, action sociale... Cet animateur aide les jeunes à la rédaction de leur projet, à la recherche de financements et à la mise en contact avec les partenaires institutionnels. Il informe les jeunes sur les politiques jeunesse mises en œuvre par les partenaires institutionnels.

### En chiffres

L'an dernier, l'Espace Jeunesse Municipal a accueilli 377 jeunes se répartissant ainsi :

- 7/10 ans : 6
- 11/15 ans : 176
- 16/18 ans : 125
- 19 ans et + : 70

La fréquentation filles-garçons est pratiquement indentique. Sur ces 377 jeunes, 205 demeuraient à Saint-Galmier et 84 appartenaient à la Communauté de Communes.

Du 19 juillet au 9 août, 13 jeunes partiront à Bamako au Mali pour contribuer à l'aménagement d'un foyer de jeunes. Ils partageront leur expérience avec la population baldomérienne courant novembre à la bibliothèque « Au jardin des livres ». Ils exposeront les photos de leur chantier de solidarité internationale, projeteront un diaporama, feront part de leurs carnets de voyage et feront découvrir la culture Malienne dans son ensemble.

Renseignements :  
François MESSINA au 06 89 72 89 21

## Chantiers éducatifs

D'avril à décembre 2009, 5 à 6 jeunes baldomériens effectueront des chantiers d'utilité collective : rénovation d'appartement social, débroussaillage des bords de Coise, distribution de tracts...

## Gestion du minigolf et des visites du clocher

L'espace Jeunesse recrute chaque année, 8 jeunes pour la gestion du mini golf et la gestion des visites du clocher. Les jeunes sont âgés entre 17 et 18 ans. Le mini golf est ouvert du 1<sup>er</sup> mai au 27 septembre. Les dimanches après-midi aux mois de mai, juin et septembre. Du mardi au dimanche les après-midis au mois de juillet et au mois d'août. Les visites du clocher sont ouvertes au public le dimanche après-midi du 1<sup>er</sup> mai au 20 septembre.

## Le Centre de loisirs

Le centre de loisirs fonctionne les mercredis après-midi, les samedis après-midi, les petites et grandes vacances scolaires en journée et en demi-journée. Les jeunes découvrent à travers ce centre de loisirs des activités sportives, des activités culturelles, des activités de détente...

Du 13 juillet au 7 août, l'Espace Jeunesse propose 4 mini-séjours de 5 jours avec différentes thématiques encadrés par deux professionnels de l'animation :

- un séjour autour de la découverte musicale
- un séjour autour d'activités sportives
- un séjour à définir
- un séjour autour des sports mécaniques

Renseignements :  
Pierre Yves MEZARD au 06 71 88 04 38 ■



## → A NOTER

### L'Été Sport en préparation

Organisé depuis 2003 par l'office municipal des sports et la maison des jeunes de Chamboeuf, l'Été sport rencontre, chaque année, le succès. L'édition 2009 proposera de nombreuses pratiques sportives aux jeunes de 11 à 15 ans. Le programme complet des activités pourra être consulté dès le mois de Juin.

OMS  
Avenue du 19 Mars 1962  
04 77 54 11 03  
www.oms-stgalmier.com

→ CADRE DE VIE

**Collecte**

La première collecte DASRI (Déchets d'activités de soins à risques infectieux) s'est déroulée le vendredi 13 Mars, salle annexe de la mairie. Quinze personnes sont venues. La prochaine collecte aura lieu le 12 Juin de 10h à 12h, toujours salle annexe ■

**Ordre**

Un courrier a été adressé aux riverains du Boulevard Cousin pour qu'ils regroupent leurs conteneurs dans la cour de la Maison Pagnol ■

**Silence**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :  
 Les jours ouvrables  
 de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30  
 Les samedis  
 de 9h à 12h et de 15h à 19h  
 Les dimanches et jours fériés  
 de 10h à 12h ■



**Déchetterie**

Les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés sont assimilés à des déchets ménagers. A ce titre, l'article 84 du RSD en interdit le brûlage à l'air libre. Ces produits doivent être déposés en déchetterie ■

**Pigeons**

Le centre-ville est de plus en plus envahi par les pigeons qui apportent nuisances et désagréments. Merci de signaler à la Mairie les endroits et lieux désaffectés où ils nichent ■

**Foire de la Passion**  
**Un nouvel élan**

La traditionnelle Foire de la Passion s'est déroulée le 30 mars dernier. Le concours d'animaux de boucherie a enregistré une nette augmentation des participants puisque 90 bovins ont été minutieusement examinés par les 3 professionnels composant le jury (Christian FAYOLLE - boucher, David LASSABLIÈRE - négociant et Bernard LAURENT - éleveur). A noter que le Grand Prix d'honneur du concours a été attribué à M. BEAUJEU Daniel qui a présenté un sujet d'une excellente qualité bouchère. Pour la première

fois, la Municipalité a souhaité associer des collégiens de Saint-Galmier à cette manifestation. Plusieurs jeunes ont ainsi pu découvrir le cœur de la foire et participer à une matinée de conférence proposée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Loire. Le programme invitait les collégiens à une présentation de l'Agriculture ligérienne, à une découverte de filières et à des échanges avec des professionnels. Une nouvelle réussite pour Henri COMBE, adjoint et Olivier PERRET, animateur de la commission «Foire et Marchés» ■



Une découverte pour les jeunes de Saint-Galmier

**Sapeurs-Pompiers**  
**J.P BONHOMME**  
**36 ans de volontariat**

En Janvier, les sapeurs pompiers de la Loire ont célébré la Sainte Barbe à l'hippodrome. Lors de cette réunion amicale, il a été procédé à des remises de galons à des soldats du feu en activité. Puis, moment d'émotion, le Capitaine Maurice COLAS a remis à Jean-Pierre BONHOMME, la médaille de la Fédération Nationale des Anciens Sapeurs Pompiers. Bien connu à Saint Galmier où il exerçait la profession de plâtrier-peintre, Jean Pierre BONHOMME a accompli 36 années (1965-2001) de volontariat auprès du corps des sapeurs pompiers baldomériens. Ses quatre fils l'ont suivi dans cette vocation. Charles a fait partie du corps de Saint-Galmier, Nicolas et Mickaël y sont actuellement alors que Cyril est professionnel à Dijon. ■



Jean-Pierre Bonhomme décoré

# Hôpital

## Marc MORIN

### Directeur par interim



**J**ean-Marie BOLLIET, Directeur de l'hôpital, a quitté Saint-Galmier pour occuper la direction du Centre Hospitalier de Sète. Son successeur Marc MORIN est Directeur Adjoint de la Maison Départementale de Retraite de la Loire à Saint-Just Saint-Rambert depuis cinq ans, il aura désormais et aussi la responsabilité par interim de l'établissement baldomérien. « Je connais cette structure, dit-il, elle est très importante avec ses 256 lits et ses 32

*places de soins et services à domicile. Elle constitue le premier employeur de la commune. J'ai été très bien accueilli par Jean-Yves CHARBONNIER, Président, et le conseil d'administration. J'ai aussi, déjà, pu constater que le personnel était parfaitement compétent et s'investissait dans ses missions. J'ai également mesuré l'action des bénévoles. Merci à eux ».*

L'hôpital va développer un double projet de rénovation et d'extension initié par Monsieur BOLLIET. Ces opérations, qui débuteront cette année pour s'achever en 2012, aboutiront à la création d'un nouvel espace d'accueil, d'une salle polyvalente pour le culte et les animations, de parkings et d'espaces verts. La restructuration des bâtiments actuels et la construction d'un bâtiment de deux étages permettront de réduire le nombre de chambres à deux lits et d'offrir plus d'hébergements individuels ■

# Signature

## La Coise

### Un 2ème contrat de rivière

**L**e 27 février 2009, Jean Yves CHARBONNIER, Président du syndicat interdépartemental mixte pour l'aménagement de la Coise, a accueilli ses collègues élus des 32 communes du bassin versant de la Coise ainsi que de nombreuses personnalités pour signer le deuxième contrat de rivière pour la Coise. Cet outil va permettre de mobiliser plus de 30 millions d'euros pour poursuivre l'amélioration de la qualité de l'eau de la Coise et de ses affluents. Si plus de 11 millions d'euros vont être apportés par les collectivités présentes sur le territoire, le reste sera financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Rhône Alpes, l'Europe, les Départements du Rhône et de la Loire et l'Etat. La société BADOIT va également apporter sa participation financière.

Les actions pour lutter contre les pollutions (par les produits phytosanitaires, par les nitrates et par les rejets domestiques) seront les points forts de ce deuxième contrat tout en ne négligeant pas l'entretien des berges, du lit des rivières et la mise en valeur paysagère et touristique des milieux aquatiques. ■



## → BIBLIOTHEQUE

### Un secteur jeunesse très actif

La bibliothèque du boulevard Cousin ouvre très largement ses pages à toutes les tranches d'âge en proposant des rencontres, des expositions et des ateliers.

#### Des animations-contes

- Bébés-lecteurs, enfants de 3 à 5 ans et plus de 5 ans
- Accueil de classes primaires
- Accueil d'enfants d'établissements spécialisés (A.D.A.P.E.I, Maison d'Aix, Rose des Vents...)

#### Des ateliers spécialisés

- Travail sur l'illustration
- Initiation aux Mangas, à la bande dessinée, à la caricature

#### Des prêts d'ouvrage

- Romans, documentaires, contes, albums, périodiques.

Tous les accueils s'effectuent en dehors des permanences



«Au Jardin des Livres»  
Le Cloître  
Boulevard Cousin  
42330 Saint-Galmier

Téléphone :  
04 77 52 59 37

Heures d'ouverture :  
Lundi  
9h30 – 11h30  
Mercredi  
9h30 – 11h30  
16h – 18h  
Vendredi  
9h30 – 11h30  
16h – 18h  
Samedi  
9h30 – 11h30

## » Vous avez dit constructif ?

GROUPE MAJORITAIRE

Allons donc, voici que depuis un an, il ne se passe rien à Saint-Galmier ! La démagogie n'a pas de limites, l'honnêteté intellectuelle si. Il est trop facile de tenir en permanence deux langages. A un coin de rue ou sur un bout de trottoir, on clame à tous les vents que l'on pratique une opposition constructive alors que, dans le même temps, on s'acharne à critiquer. Voilà qui ne trompe personne.

Plus facile encore d'affirmer que l'on n'est pas associé aux décisions alors que l'on brille par des absences répétées lors de commissions importantes. Nous espérons et nous souhaitons une opposition

porteuse d'idées, une opposition qui partage notre envie de faire gagner Saint-Galmier. Une opposition qui argumente, propose et apporte.

Que rencontrons-nous ? Des remontrances personnelles, une méconnaissance profonde des dossiers qui se dissimule sous des affirmations gratuites et pernicieuses.

"Promenez-vous dans Saint-Galmier, disent-ils, vous verrez que rien n'a changé depuis un an...". Voilà qui prête à sourire et donne à croire qu'ils ne fréquentent guère la ville. S'ils se promenaient un peu plus régulièrement et fidèlement, ils auraient d'abord apporté un soutien au commerce local. Ensuite, ils auraient vu l'ouverture de la bibliothèque "Au jardin

des livres". Ils auraient vu des dizaines d'enfants jouer sur les nouveaux courts de tennis de Pré-Château. Ils auraient vu, Boulevard Cousin, l'installation du Bridge Club. Toujours en se promenant, les mêmes opposants auraient vu sur le parking de Pré-Château, la mise en place d'une station de co-voiturage. Du côté de la Roseraie, ils auraient pu participer au premier marché d'automne. Lors des fêtes de Noël, ils auraient pu s'associer aux nombreuses animations qui ont coloré et fait vivre le centre de la ville.

Et, ce n'est pas tout. Ils auraient pu apprécier la présence active de bénévoles au cours de manifestations de solidarité qu'ils ont ignorées alors qu'ils s'y montraient à la veille des dernières élections municipales. Mieux, ces mêmes élus restaient à la maison pendant que d'autres chaussaient les bottes pour participer au nettoyage de nos bords de rivières suite à la crue du 2 novembre 2008. Ce sont quelques exemples...

Quant aux faiseurs de miracles qu'ils nous expliquent comment réaliser un site Internet en moins de quelques mois. Des études et des consultations sont nécessaires. Suivent des recherches d'images et des travaux de rédaction qui demandent imagination et rigueur.

Voilà, il fallait exprimer tout cela pour remettre en place la vérité.

Maintenant, laissons l'opposition ... s'opposer à sa guise. Là, n'est plus notre propos. Nous avons mieux à faire que de souligner des contradictions ou de cultiver de stériles polémiques. Nous avons à tra-

vailler. Nous avons à agir. Nous le faisons dans le cadre d'un budget prudent et volontariste qui ne change pas les taux d'imposition, qui confirme le désendettement, tout en permettant des financements et des réalisations. Nous avons trois importants chantiers à mener à bien en 2009. Celui de la construction du parking de la Place Peyret-Lacombe, celui de la rénovation du cinéma Le Colisée et celui de la réhabilitation de la piscine municipale.

D'autres engagements sont à concrétiser. La réhabilitation de la Place de la Devisse, le maintien du fleurissement tout en adoptant des méthodes plus respectueuses de l'environnement, le ravalement des façades, la création d'une véritable zone de loisirs à l'Etang des Rivières.

Nous avons aussi à nous préoccuper de la jeunesse. L'offre du Ticket Baldojeune permettra à chacune et à chacun, de 12 à 18 ans, de participer à coût réduit à de nombreuses activités culturelles ou sportives.

Nous avons encore à affirmer davantage notre vocation touristique. Un premier pas d'importance a été réalisé avec la présence de Saint-Galmier dans le guide "Les plus beaux détours de France". Il faut également réussir dans quelques semaines le jumelage avec nos amis portugais de Ribeira de Pena.

Loin de l'agitation entretenue, nous ferons aboutir ces projets et bien d'autres exprimés lors de la campagne des élections de 2008.

**Et si, c'était cela être constructif ?**

**Mardi 19 mai 2009 à 20h**

Salle panoramique de l'Hippodrome

**Jean-Yves CHARBONNIER,**

ses adjoints et les membres du Conseil Municipal

vous invitent à une **REUNION PUBLIQUE**

Après une première année de mandat vous pourrez dialoguer avec les élus, connaître les dossiers et les projets en cours

## ➤ Pourquoi nous avons voté contre le budget

GROUPE D'OPPOSITION

Comme nous l'avons affirmé lors du dernier conseil municipal, le budget 2009 présenté par la municipalité n'est pas un budget d'avenir pour la ville.

**Le parking Peyret-Lacombe.** Oui, il y a besoin de stationnement nouveau à Saint-Galmier. Mais pas à n'importe quel prix. Ce parking coûtera plus de 1,2 millions d'euros (950 000 € de travaux ; 242 000 € d'études et honoraires ; 117 600 € d'éclairage ; 15 000 € d'indemnisation à riverain, sans compter la requalification de la route, la remise en état du mur de la Rose-des-Vents ou la végétalisation). C'est une

dépense colossale pour stationner 47 voitures supplémentaires. Nous l'affirmons, nous ne sommes pas contre ce parking, mais contre cette dépense prématurée. Aujourd'hui, la municipalité affirme qu'il s'agit d'une passerelle pour accéder à la Rose-des-Vents sans aucune certitude d'acquisition.

**Le cinéma.** Certes, il avait besoin d'être rénové. Mais n'aurait-il pas été plus ju-

dicieux d'envisager la création d'un complexe avec deux salles pour un prix pratiquement identique, créant une vraie dynamique autour du 7e art. Le projet de Pré-Château, abandonné, était pourtant un bon projet.

**Sur un plan plus purement financier,** dans un contexte économique et social difficile, on regrette que la commune ait dû recourir à un emprunt de plus de 1 million d'euros pour boucler le budget.

**Ce qu'attendent les Baldomériens,** c'est d'abord une ville propre, avec plus de commerces ; un marché redynamisé ; un cœur du village attrayant et un retour des manifestations dans le bourg ; des rues bien entretenues. Tout cela est possible. Il suffit de voir ce qui se fait ailleurs, à Saint-Marcellin-en-Forez par exemple.

**C'est pour toutes ces raisons, que nous estimons que ce budget n'est pas un budget d'avenir pour la commune.**



**Frédéric Paillas,** Thérèse Belghiti, Christian Becuwe et Geneviève Nigay  
Mairie de Saint-Galmier  
42330 Saint-Galmier  
frederic.paillas@orange.fr

## ➤ Calme plat pour le programme 2009

GROUPE D'OPPOSITION

Le budget 2009 vient d'être présenté au conseil municipal du 19 mars. Les chiffres montrent l'absence de nouveau projet pour cette année alors que ST GALMIER n'a jamais cessé de bouger, de s'améliorer, de se développer. Le projet du parking PEYRET LACOMBE dont le coût ne cesse d'augmenter nous semble démesuré. Au démarrage, il était estimé à 900 000 € et nous en sommes actuellement à 1 300 000 €.

**Quel avenir la majorité veut-elle donner aux Baldomériens ?**

La présentation du budget est résolument optimiste, avec une baisse des recettes Badoit et

Casino Jeux estimée respectivement à 7% et 11%. Et cependant pas de projet en parallèle.

**Faut-il en déduire que rien ne se passe dorénavant à St Galmier ?**

La majorité nous avait annoncé que l'aménagement du carrefour RD10/RD12 pourrait se faire avec la construction d'un giratoire comme nous l'avions préconisé dès le départ. Mais changement de discours, début avril ont été mis en place provisoirement des feux tricolores. La circulation risque de devenir difficile à certaines heures de fort trafic. C'est pourquoi, afin de répondre à vos soucis de circulation, nous vous invitons à nous faire part de vos remarques sur notre adresse mail : [nouvel.elan@laposte.net](mailto:nouvel.elan@laposte.net)

Liste «Un nouvel élan pour Saint-Galmier»  
Sophie Dury, Mireille Paulet,

## ➔ PLUS D'INFOS

### Les différentes phases de l'élaboration d'un budget

Le conseil d'adjoints, en fonction des options envisagées en terme de politique communale, fixe les grandes lignes du budget de l'année. Ces grandes tendances sont transmises ensuite au service financier de la municipalité qui, en collaboration avec l' élu en charge des aspects financiers de la commune, met en forme et en chiffres, un premier budget prévisionnel pour l'exercice.

Cette première mouture est ensuite examinée en commission Finances, qui valide ou modifie les propositions chiffrées.

Suite à cette réunion, une proposition affinée est présentée lors du Débat d'Orientation Budgétaire qui a lieu en principe lors du conseil municipal de Février.

En fonction des différentes remarques et réflexions recueillies lors de cette réunion, la commission Finances se réunit de nouveau afin d'établir définitivement le Budget Prévisionnel de l'année, qui est adopté lors de la réunion du conseil municipal de Mars. Suite à ce vote, les plans d'actions et d'investissements sont définis et mis en œuvre pour l'exercice.

### Qu'est-ce que le compte administratif

Il s'agit du compte d'exploitation d'une commune pour une année civile. C'est en quelque sorte, son bilan comptable annuel.

Il doit être adopté et validé par le conseil municipal en début d'année suivante, avant transmission au service des Impôts pour enregistrement.

Il se compose du budget prévisionnel voté en début d'exercice, auxquelles viennent s'ajouter les décisions modificatives votées en cours d'année. Le cas échéant, un budget supplémentaire peut venir compléter le BP, ce qui n'est plus actuellement le cas à Saint-Galmier.

# L'état civil

## Arrière-Arrière Grand-mère !

Madame Marie-Antoinette THELISSON, née BERARD a fêté ses 95 ans le 26 juillet 2008. Elle a eu 4 enfants, 10 petits enfants, 22 arrière-petits-enfants et depuis décembre 2008 : un arrière-arrière-petit fils.

Une nouvelle génération rejoint donc la famille de Madame THELISSON où sa fille a 70 ans, sa petite-fille 41 ans et son arrière petite fille 19 ans ■



## Naissances

6 janvier  
MOREL Robin  
8 janvier  
VIRAVAGONVIN Sacha  
10 janvier  
GUILLARME Quentin  
13 janvier  
THEVENON Louane  
23 janvier  
PLESSIS-FRAISSE Violette  
10 février  
RELAVE Evan  
12 février  
BLANCHON Manech  
20 février  
BEAL Timothée Jeremie  
25 février  
FLEURTON Lola  
6 mars  
GUINGAND Joachim  
20 mars  
RIVAL Pauline  
30 mars  
BALAY Martin

## Mariages

31 janvier  
GAVARIN Bruno & CHARRAS Pascale  
21 mars  
RODRIGUEZ Hervé & LOIRE Arlette

## Décès

1<sup>er</sup> janvier  
TARDY Maurice  
4 janvier  
BURSIAN Irène Veuve BRYSSINE  
19 janvier  
GAUME Madeleine  
26 janvier  
BONNIER Marie  
26 janvier  
GESSENT Josette Veuve ANDRE  
29 janvier  
GROSMOLLARD François  
7 février  
CHAMFRAY Lucien  
10 février  
ROCHE Jeanne Veuve FAFOURNOUX  
22 février  
VEY Marie Veuve NOUVET  
3 mars  
DUMAS Joanny  
4 mars  
LIMBALLE Jeanne Veuve DUBUISSON  
3 mars  
VINCENT Anne Veuve BAYARD  
4 mars  
LULKA Joseph  
9 mars  
CHAUMARAT Jeanine Divorcée GIRAUD  
7 mars  
PONS Patrice  
15 mars  
TISSOT Antoine  
23 mars  
SABATIER Jeanne Veuve ZMYSLOWSKI  
29 mars  
PACCARD Jeanne Veuve BASSET

## Nécrologie

Monsieur Benoît FORISSIER est décédé le 23 janvier dernier. Arrivé en 1956 à Saint Galmier, il a été l'initiateur d'un collège public sur notre Commune, l'unique classe étant alors constituée de 14 élèves. Directeur pendant 20 ans, il a assurément marqué de son empreinte l'enseignement et l'éducation des jeunes à Saint Galmier ■

## → INFO

### Feu vert pour le passeport biométrique

Prochainement, un nouveau dispositif sera mis en place à la Mairie de Saint-Galmier pour un service de proximité des nouveaux passeports, dans le cadre des nouvelles directives européennes.

Il permettra :

- la prise d'empreinte qui sera numérisée et stockée dans la puce du passeport
- la vérification de la conformité des photos qui devront être fournies par l'administré.
- la comparaison des empreintes de l'utilisateur avec celles enregistrées dans la puce pour garantir la qualité du passeport.



Le dossier est toujours instruit et validé par la Préfecture de la Loire et la production du passeport réalisée comme actuellement, par l'imprimerie nationale.

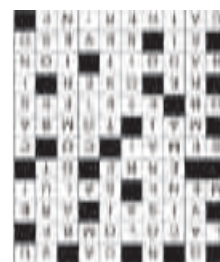
Le coût du timbre fiscal est de 88 € pour les adultes, 44 € pour les mineurs de 15 à 18 ans et 19 € pour les moins de 15 ans. Il peut être acheté dans un bureau tabac, une trésorerie ou dans un service des impôts des entreprises (anciennement recettes des impôts).

**A noter :** pour s'adapter à ces nouvelles dispositions, **la mairie sera ouverte à partir du 1<sup>er</sup> mai 2009, le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> samedi du mois, de 9h à 12h** ■

# 100% baldomérien

Cette grille de mots flechés «spéciale Saint-Galmier» vous est proposée pour la première fois dans votre magazine. Vous trouverez les réponses en bas de page. A vos stylos !

Plein pont	↘	Pour le concours l'Épine ?	↘	Elle verse en liquide en passant St-Galmier	↘	Dans le champ	→	
Gymnase de St-Galmier		A faire avec manières		Pour désigner	→	L'âme de St-Galmier		
↙								Pour faire plus
Cherchai la mouche	→					Le matin		
Tient tête						10 sur 10	→	
↙				Note				
				Coup de tête ?	→			
Mis à distance		Va sans but	→			Il y en a plus d'une dans St-Galmier		Bord du district
		Mit le feu						
↙					Pour faire avec			St-Galmier lui fait barrage
					Mettre à l'épreuve			Béryllium
Joli mois	→			Participe pour rire				
Fleuve				Perdit en hauteur	→			
↙		Qui ont perdu la tête	→					
		Nantes a le sien						
Une île en portée	→			Elle fait une prise de taille	↘			Fait preuve de cran
Une histoire d'eau				Prendre un risque	→			
↙						Atome	→	
						Romains		
Il met en condition	→			Cicatrice toulousaine	→			
Elle fait la foire								
↙								On y a les jetons la nuit



Réponse :

# Manifestations

## Avril | Mai | Juin 2009

### EXPOSITION

#### «Nos boutiques d'hier en miniature»

Place Vieille Grenette (Vieux Bourg)  
Samedis, dimanches et jours fériés  
15h/18h

### EXPOSITION

#### «Art et création»

**26 avril, 3 et 10 mai**  
Cloître

### EXPOSITION

**Du 16 au 24 mai**

#### Exposition peinture

«De la racine des émotions à la sève des couleurs» Maryse Murgue

**Du 28 mai au 4 juin**

#### Exposition peinture

«Les fleurs» Martine Gureghian

**Du 13 au 21 juin**

#### Exposition peinture

Patricia Perrier Radix et Daniel Foray  
Caveau des Arts

### CONFERENCE

#### «Les sites archéologiques de Rome et Pompéi»

**Vendredi 24 avril**

Cloître – 20h30

### CONCERT DE TROMPES DE CHASSE

**Vendredi 24 avril**

Eglise – 20h

### AU JARDIN DES LIVRES

**Samedi 25 avril**

Journée portes ouvertes – 9h30/18h

**Mercredi 29 avril**

Animation contes  
9h30 (enfants de 2 à 5 ans)

**Mercredi 6 mai**

Animation contes  
15 h (enfants de 6 à 10 ans)

### FESTIVAL FOLKLORIQUE PORTUGAIS

**Samedi 25 avril**

Hippodrome – 14h30

### SOUFFLEUR DE VERRE

**25 et 26 avril**

**1<sup>er</sup>, 2 et 3 mai**  
**30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin**

Manoir Philip – 15h/18h

### COURSES HIPPIQUES

**Mercredi 29 avril**

13h15 - PMU National Quinté  
Hippodrome Joseph Desjoyaux

**Vendredi 15 mai**

19h45 - Hippodrome Joseph Desjoyaux

### MARCHÉ DE LA MOTO ANCIENNE

**Dimanche 3 mai**

Parking Pré-Château – 6h/13h

### MARCHE ANNUELLE DES PAS PETILLANTS

**Vendredi 8 mai**

A partir de 8h - Hippodrome

### SALON DE LA MAISON ET DE LA DECORATION

**Du 8 au 11 mai**

Hippodrome – 9h/20h

### P'TIT MARCHÉ

**A partir du 15 mai**

Tous les vendredis  
16h/19h - Place Camille Passot

### 6<sup>ème</sup> EDITION CERAMIQUES INSOLITES

**Du 15 au 17 mai**

Le Cloître – 10h/19h

### CEREMONIE «Jumelage franco-portugais»

**Samedi 16 mai**

Place de la Devise – 10h

### VIDE GRENIER

**Dimanche 17 mai**

Ecole St Joseph – 8h/18h

### TOURNOIS DE FOOT

**Samedi 23 mai**

Stade Benoît Rollès – Après-midi  
Tournoi de football Poussins

**Dimanche 24 mai**

Stade Benoît Rollès – Toute la journée  
Tournoi de football Benjamins

### 1<sup>er</sup> FESTIVAL D'ORGUES DE BARBARIE

**Dimanche 24 mai**

Parc municipal – 14h/18h

### 6<sup>ème</sup> FÊTE DU JEU

**30 et 31 mai**

Parc municipal – 10h/18h

### RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

**6 et 7 juin**

Roseaie – 9h/19h

### CONCERT

«Chorale Mélodie des Sources/Harmonie de Feurs»

**Samedi 6 juin**

Eglise – 20h30

### EXPOSITION sur Auschwitz

«Passeurs de mémoire»

**Du 6 au 13 juin**

Salle Régina

### CONCOURS NATIONAL DE DRESSAGE

**13 et 14 juin**

Poney-club du Forez

Service Municipal d'Animation

**04 77 54 05 06**

[www.saint-galmier.fr](http://www.saint-galmier.fr)